

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

14 Rue Antonini
92110 Clichy
Téléphone 01 47 15 95 93
0921649t@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 8 novembre 2016

Présents :

Ville de Clichy : M. BENYAHIA, Conseiller Municipal, M. KOUASSI, Ville de Clichy, Directeur par intérim des affaires scolaires et périscolaires

FCPE : Mme CUILLER, Présidente FCPE Élémentaire Jean Jaurès, Mme NIEWIADOMSKI, Mme DELAUNAY, Mme AOUS, Mme TOUAG, Mme NAIM, Mme MAKOURI, Mme VADOT, Mme BELLAHOUES, Mme EL BOUAKHRI, M. BOUCHETTE, Mme ACHKARFACH, MME CROCHET-DAMAIS, Mme TEBANI, Mme RACON, Mme BOUCHETTE-ACHOUR, Mme BOULARES, Mme DUPLAN, M. GOUBLOT

Enseignants : Mme BENJAMIN, Mme CLODION, Mme RICHARD, Mme ZEBOUO, M. DUDRAGNE, Mme SANGARE-VERAQUIN, Mme POTHIER, Mme CORITON, M. CHENEAU, M. POITIER, Mme BRUNSTEIN, Mme NOBILE, M. QUILLIVIC, M. BASTIEN, Mme NARAYANINSAMY, M. RENOU

RASED : Mme POISSON, Mme POITOU

M. Roussel, Directeur de l'école élémentaire Jean Jaurès

Excusée : Mme SAINTE-MARIE, DDEN

1. Le bilan de rentrée : les effectifs par classes et la répartition des élèves

L'école a pour le moment une moyenne convenable pour un REP : 22,3 élèves par classe. mais avec un point d'achoppement en CE2 (2 classes à 27 élèves, voire 29 avec les inclusions) et en CP (issus des 4 GS de la maternelle). Les effectifs se déclinent ainsi : 82 CP + 69 CE1 + 65 CE2 + 62 CM1 + 65 CM2 + 7 ULIS école ce qui fait 348 élèves (4 élèves de CM1-CM2 partent la semaine prochaine).

L'absence de Mme EL BOUIHI à la rentrée a été très compliquée en termes de remplacement. Mme Narayaninsamy la remplace depuis quelques semaines.

Le poste surnuméraire ne sera pas occupé de l'année car la personne est en congé longue maladie. Il n'est pas remplacé en priorité car il n'est pas considéré comme enseignant devant élèves, poste classe stricto sensu. Il faut rester vigilant pour la reconduction de ce poste l'an prochain.

2. Information sur les dispositifs éducatifs et leur organisation : RASED, APC, le Dispositif « Plus de Maîtres que de classe », l'Accompagnement éducatif

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) est un dispositif s'organisant autour d'une psychologue scolaire, d'un maître E pour les difficultés scolaires et d'un maître G pour les difficultés relatives au comportement. Les réseaux d'aide ne sont plus rattachés à une école ni à un secteur, mais à l'inspection départementale.

Le réseau de la 4ème circonscription a 4 antennes. Les enseignantes interviennent sur Aragon, Fratellini, Toussaint Louverture, Landy, Jaurès et Mendès France. Elles doivent donc définir les priorités d'intervention. Il faut souligner l'importance des actions préventives, MS, GS, CP et CE1. Les enseignantes travaillent avec des enfants orientés par les enseignants, qui en parlent à la famille et proposent des actions avec l'enfant qui a un blocage au niveau de la pensée scolaire pour entrer dans les apprentissages. Les enseignantes proposent un travail sur les jeux de rôles, le dessin, l'écriture, la peinture, ce qui permet de cerner les difficultés de l'enfant, puis avec la famille pour l'accompagner à progresser lorsqu'il s'agit de difficultés ordinaires. Un travail collectif en groupes de parole est initié: les enfants reprennent confiance par la parole et l'écoute de l'autre.

Les parents peuvent toujours solliciter les enseignants s'ils repèrent des difficultés (une plaquette est en cours de réimpression) : toutes les situations pouvant conduire à la mise en place d'aides pédagogiques ponctuelles sont étudiées, mais le choix des enfants pouvant en bénéficier se fait en fonction des difficultés rencontrées.

La mairie, en relation avec diverses instances de l'état ou collectivités territoriales, propose également un dispositif de réussite éducative encadrée par une équipe pluridisciplinaire (CAF/ ASE/ PMI / EN / Ville) visant à mettre en place un accompagnement social, santé, scolaire et éducatif; Il y a une réunion mensuelle.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) permettent à certains élèves en difficulté de bénéficier de soutien scolaire ou d'actions culturelles en dehors des temps scolaires (temps méridien en général). Elles ont lieu dans les classes par l'enseignant et peuvent prendre la forme d'ateliers collaboratifs (par exemple autour du conte) .Chaque parent sera informé. Les parents peuvent s'y opposer.

L'école bénéficie en théorie du dispositif « Plus de maîtres que de classes » mais l'enseignant du Réseau d'Education Prioritaire (REP) actuellement prévu pour l'établissement est absent depuis le début de l'année et ne sera probablement pas remplacé.

L'Accompagnement éducatif : 60 heures dégagées sur l'année en maternelle et 60 heures en élémentaire sur des petits groupes de 6 à 8 élèves. Les ateliers ont lieu le soir. L'utilisation des heures conditionne leur reconduction l'année suivante.

Merci à Mme CUILLER et à M. DEGROUX, qui viennent toutes les 2 semaines et aident Mme CLODION à la bibliothèque. L'installation au 2ème étage change beaucoup de choses. Des achats de livres ont été possibles à travers le projet d'école financé par la ville. 1000 € ont été demandé, 580 obtenus, au lieu de 1000 l'année précédente. Le fonds peut donc tourner même si les livres coûtent chers.

3. Information sur le Temps du midi : (équipe d'encadrement, fonctionnement...)

Il y a de nouveaux arrivants dans l'équipe d'animation. Certains piliers de l'équipe, en particulier Gabrielle Marie-Sophie, ont été déplacés engendrant une perte d'émulation et de référents pour les enfants et rendant la situation fragile. Samira Feddad, autre pilier de

l'équipe, partira le 1^{er} décembre. Il faut absolument que n des animateurs chevronnés soient nommés pour compenser ces départs, si possible connus des enfants pour éviter de les confronter à de nouveaux intervenants alors qu'ils ont besoin de repères.

Un parent d'élève souligne que les enfants regrettent de ne pas pouvoir parler à table. Le directeur constate qu'il y a parfois plus de soucis au cours du 1^{er} service qu'au 2^{ème}. Les parents s'émeuvent d'une organisation qui peut paraître « militaire » avec le placement alterné fille/garçon mais le directeur souligne que les enfants peuvent parler tant que le ton ne monte pas : les adultes demandent alors le calme.

Une enseignante insiste sur l'importance du temps méridien, car, s'il ne dure que 2 heures, il a un impact sur tout l'après-midi. Il est donc fondamental, pour la scolarité des élèves, qu'il se passe bien. De plus, la stabilité du personnel est un atout. Les départs sont très dommageables pour les enfants, c'est une perte de repères.

La FCPE demande à la mairie ce qui va être mis en place pour compenser ces départs. Des actions seront menées par les parents d'élèves, qui sont très vigilants sur le sujet, en particulier dans cette école, où la situation est sensible.

Les représentants de la ville vont en parler au responsable. La mairie a besoin aussi de redynamiser certaines équipes qu'il a fallu recomposer.

Le directeur rappelle qu'une animatrice sur la liste n'est pas venue depuis le début de l'année et n'a pas été remplacée. Idem pour un des agents d'accueil. Il n'y a plus d'adjoint non plus. Une équipe d'agents, soudée, avait été composée depuis un an. Les départs ont été mal vécus par les personnels, qui n'ont pas compris ces mutations. Cela a été difficile à vivre pour tout le monde dans l'école.

Les agents étaient auparavant chargés de certaines classes, de certains espaces dans l'école. Les enseignants comme les élèves savaient quel adulte était leur référent et les connaissaient, ce qui était très favorable pour l'atmosphère générale. Le fait d'avoir été muté a découragé certains agents qui l'ont très mal vécu d'être déplacés sur d'autres écoles. Certains ont demandé à être reçus mais cela n'a pas été fait.

La FCPE se demande si la politique de la mairie n'est pas de « déshabiller » une école pour en habiller une autre. Que prévoit la ville pour pallier ces absences ? Pourquoi laisser ces animateurs en souffrance dans les établissements sur lesquels ils viennent d'être déplacés alors qu'ils étaient épanouis dans notre école ?

Les représentants mairies indiquent que les comptes rendus des conseils d'école vont être synthétisés et analysés par les responsables pour faire le bilan du redéploiement : il conviendra ensuite de prendre en compte les demandes et les soumettre aux arbitrages des élus. Une réflexion est en cours. Des recrutements d'ATSEM volantes (2) sont en cours.

Les représentants de la mairie indiquent que 1 600 000 € ont été investis pour des travaux dans les écoles.

Une enseignante propose à la ville de mettre en place un outil en ligne pour que les parents puissent signaler les absences d'agents municipaux non remplacés.

Il manque d'ailleurs des maîtres-nageurs (4 séances de piscine manquées sur l'école) et une réponse pour l'enseignement de l'Anglais.

Un parent fait également remarquer qu'aucune sortie n'a pu être proposée aux enfants ayant fréquenté le centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint en raison du nombre insuffisant d'animateurs.

4. Les agents d'accueil

Pour certains parents et enseignants, le problème est récurrent et va se reproduire jusqu'à ce qu'il y ait un accident grave. Il manque parfois une personne sur les 2, voire les 2. A ce moment-là, un agent fait l'entrée, mais ça ne suffit pas. La gardienne n'a pas été remplacée, alors que ce poste est indispensable dans une école comme Jaurès. Affecter un gardien semblerait plus utile que 2 agents d'accueil en reclassement compte-tenu des difficultés qu'ils peuvent rencontrer à se déplacer au sein de l'établissement ou à y exécuter certaines tâches.

Le PPMS intrusion s'est plutôt bien passé, sans inquiétude spécifique, ni de la part des parents ni de la part des enfants.

Les parents et les enseignants attirent l'attention de la ville sur la sécurisation de l'école : il y a beaucoup d'accès possibles de l'extérieur.

Par ailleurs, les enseignants ont eu un problème avec une personne qui a filmé l'école de l'extérieur et a fait circuler les images. Cette école a beaucoup d'atouts, mais a besoin d'une sécurisation maximale car il est arrivé que des enseignants soient agressés par des parents d'élèves qui s'étaient introduits dans les locaux par le jardin. Sans compter les cambriolages (3 plus une mise à sac du bureau sur deux ans).

Un parent, intervenant régulièrement dans l'école, pose le problème des codes d'accès qui ne sont pas forcément connus des équipes présentes lors de la fermeture (notamment des animateurs devant attendre les parents retardataires). La police municipale, invitée à fermer et coder, répond souvent négativement lorsqu'elle est sollicitée.

Ce problème serait résolu par l'affectation d'un gardien.

5. Information sur l'organisation de l'étude

Un peu plus d'élèves que l'année dernière, 145 inscrits environ, une vingtaine d'élèves par étude. 2 études pour le CP et 5 pour les autres niveaux avec l'intégration de quelques CP plus autonomes.

Il est très difficile, au-dessus de 15 élèves, de bien faire faire leurs devoirs à chaque élève, dans l'heure impartie.. Il faudrait une classe d'étude supplémentaire. C'est une question de budget, qui n'a pas été évoquée pour le moment.

La FCPE indique que des parents remontent que beaucoup de devoirs ne sont pas corrigés. Pourquoi ne pas donner moins de devoirs ?

Les enseignants répondent que les devoirs sont faits pour aider les élèves, car ils reprennent des notions ou des exercices déjà vus en classe. Pendant l'étude, les enseignants prennent le

temps de leur réexpliquer les choses mal comprises en classe et font un retour sur la quantité et/ou la qualité des devoirs, si besoin, auprès de l'enseignant qui les a donnés.

Y a-t-il des quotas différents prévus pour les écoles en REP ? La réponse est négative. Est-ce possible d'y réfléchir d'autant plus que les tarifs ont bien augmenté ?

Il est demandé aux parents élus de relayer l'information sur les inscriptions et désinscriptions des élèves à la cantine et à l'étude (si l'on ne respecte pas le délai de 10 jours de désinscription à l'avance, on doit payer quand même).

Une nouvelle tarification à la journée aurait été mise en place pour l'étude au lieu du forfait de 2 ou 4 jours utilisé jusqu'à l'an dernier. Devant l'étonnement des parents, il est proposé de remettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

6. Point sur les travaux dans l'école et l'aménagement de la cour

Mme CABASSET a demandé de faire un inventaire de ce que nous souhaitons comme travaux, qui a été envoyé à M. ROUSSEL. Quelles sont les priorités ?

Le local poubelles ne ferme pas, la porte est cassée. C'est un problème pour la sécurité des enfants.

La convention d'occupation des locaux de la Souris Verte prend fin en décembre 2016. C'est une salle qui devrait redevenir un local scolaire, comme le veut le Code de l'Education. Le partage des locaux avec le Centre de Loisirs se passe bien mais les salles utilisées par le centre de loisirs puis par les enseignants ne sont pas nettoyées deux fois, ce qui est problématique.

Il y a un problème de chauffage dans l'école. Il fait froid l'hiver et il fait trop chaud l'été.

Il recommence à y avoir des fuites au 3^{ème} étage. Les chéneaux sont bouchés. Du goudron a été mis au-dessus de la cantine, ce qui a l'air de bien tenir.

Le marquage au sol devant l'école a été demandé à plusieurs reprises, pour faire reculer les parents (cf. Aragon).

Il faut des bancs dans la cour mais cette demande reste sans réponse depuis plusieurs années.

Les fontaines de la cantine fonctionnent mal (filet d'eau insuffisant pour remplir les carafes).

Le gymnase nouvellement revêtu présente de trop grand risques de glissade et n'est pas vraiment utilisé, pour l'instant, pour éviter l'accident : cette situation a déjà fait l'objet d'une demande lors du dernier conseil d'école. Les représentants de la ville confirment avoir vérifié la nature des travaux réalisés et d'après leurs recherches, ce nouveau revêtement répond bien aux normes d'utilisation.

Les élus FCPE demandent des réponses précises à leurs questions.

Ce point devra également être repris à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

La mairie a installé des visiophones qui n'avaient pas été particulièrement demandés et qui ne sont pas la solution directe à la sécurisation de l'école (configuration spécifique de Jaurès avec ses grilles trop basses).

7. Point sur l'équipement numérique de l'école

L'accord de la convention *école connectée* a été accepté par M. le Maire, et aurait été suspendue suite à une opposition des parents d'élèves, information qui n'a pas été vérifiée. Il ne s'agissait évidemment pas de supprimer les livres, mais de doter une cohorte d'élèves de CM1/CM2 d'un jeu de tablettes (3 jeux d'une douzaine de tablettes pour l'école) afin de créer un lien avec le collège qui est déjà connecté. Clichy est l'une des seules communes qui soit sorties du projet *école connectée*. Pourtant, les supports livres et tablettes ne s'opposent pas.

Un nouveau projet dans l'école consiste en la création d'une web radio. Le budget est de 1200 €. Nous demandons une aide de la mairie sur ce projet. M. BASTIEN découvre pour la première fois une école où l'accès informatique pour les élèves est restreint aux tableaux numériques. D'autant plus que les élèves sont censés savoir se servir d'un ordinateur en arrivant au collège (B2I).

Les TNI ne fonctionnent pas bien, certains depuis un an. Un n'a pas le son. Une société de maintenance, CFI, répond peu au téléphone. Les représentants de la ville vont voir ce qu'il est possible de faire. Sur certains sites, des pages sont inaccessibles (exemple : celles détaillant les étapes du Vendée Globe).

Les enseignants souhaiteraient avoir un accès à internet en salle des maîtres afin de pouvoir faire leurs recherches pédagogiques. De plus, une imprimante va être achetée avec le budget de la coopérative.

Un café des parents aura lieu le 19 novembre.

8. Point sur la coopérative scolaire

L'année dernière, une grande partie du budget a été consacrée à l'achat de livres. Les parents d'élèves sont remerciés pour avoir permis de faire venir le spectacle des Papy Cool. La coopérative de l'école a aussi payé une partie du séjour en classe transplantée de 6 ou 7 élèves, alors qu'auparavant il n'y avait pas plus d'un élève concerné. C'est un signe de paupérisation de certaines familles du quartier dont les enfants sont scolarisés sur l'école.

9. Les langues vivantes anglais et allemand

Clichy est la seule commune des Hauts-de-Seine où la mairie finance un intervenant en Anglais mais le financement ne sera pas forcément reconduit. Une demande a été envoyée par l'Inspection. Nous attendons l'accord.

En revanche, une assistante d'Allemand, va arriver (RDV vendredi 18 novembre).

10. Les remplacements

S'agissant du remplacement des enseignants absents, plusieurs points positifs sont à noter : Les parents remercient Mme Narayaninsamy d'avoir remplacé Mme ELBOUIHI, qui va revenir bientôt, fin novembre ou en décembre. Le remplaçant de Mme PREVOST, M. RENO, restera bien jusqu'à son retour, prévu normalement au mois de mars.

Mais, avec l'arrivée des maladies hivernales, la situation risque d'être critique même si les parents font remarquer que les enseignants de l'école sont très rarement absents.

Les parents FCPE indiquent que des démarches en cours en direction de l'Académie ont eu lieu. Le soutien du Maire a été sollicité, sans réponse à ce jour. Un projet d'association aux autres Unions Locales FCPE des villes voisines est en cours.

11. Information sur les sorties prévues, les classes transplantées

Le nouveau système de gestion des cars est pour l'instant sous la responsabilité conjointe de M. KALOUSCHKA et M. BOUCENNA : l'école a eu la chance d'avoir des cars disponibles pour les sorties (11 cars pour le premier trimestre, sur une demi-journée, pour l'école).

Les enseignants font part des difficultés liées aux délais de réservation des musées et à l'augmentation des tarifs de stationnement sur Paris.

Pour la fin de l'année il faut déjà prévoir les sorties éducatives. Les premiers qui réservent ont la priorité.

S'agissant des classes transplantées, de nombreux projets sont actuellement envisagés par la ville sur les thèmes suivants : mer, nature, astronomie, histoire, neige et immersion linguistique.

Les appels d'offres vont être lancés en novembre ce qui laisse peu de temps pour l'organisation des classes de neige en début d'année.

Pour notre école, 2 classes de CM2 sont concernées. Une partie des élèves n'aura donc pas la possibilité de partir en classe transplantée.

12. Vote du Règlement Intérieur et point sur les règles de vie (en particulier dans la cour)

Il s'agit du règlement départemental, adapté à l'école. Certains sujets comme les absences, la laïcité, le droit à l'image, l'argent à l'école, etc., sont fondamentaux.

Les règles de vie de l'école ont évolué, elles ont été travaillées avec les enseignants, qui souhaitent présenter des règles de manière plus positive.

Vote : le règlement est adopté à l'unanimité des membres du conseil d'école présents ou représentés.

Secrétariat : Charlotte NIEWIADOMSKI et Cécile DELAUNAY

Directeur : Pierre ROUSSEL